

Le : 26 juillet 2019 à 13:18 (GMT +02:00)

De : "Julie Dechancé">

À : "langoelan.mairie@wanadoo.fr" <langoelan.mairie@wanadoo.fr>

Objet : Message pour l'enquête publique de l'Earl Kermaria

Le 26 juillet 2019,

Madame la Commissaire-Enquêtrice,

Veuillez trouver mon avis à propos du projet d'élevage de volailles situé sur la Commune de Langoëlan et porté par l'EARL KERMARIA.

Sur le point environnemental, l'étude d'impact n'a pris en compte qu'une partie de la surface concernée : l'exploitation biologique à 200m de l'élevage sera directement touchée par les nuisances de production de compost et les risques sanitaires d'une telle population de volaille. Il manque en tout cas d'éléments pour argumenter sur ce point en faveur du projet. Il y a également un risque énorme de pollution du Scorff, de la zone humide labellisée Natura 2000 : ces espaces font la richesse de la Bretagne et il est intolérable de les détruire au profit d'un tel projet.

Par ailleurs sur l'aspect économique, cette initiative ne créera que 3 emplois, versus d'autres types d'élevages de volailles (moins denses, élevage en plein air, polyculture...). La filière n'est pas pérenne car complètement subventionnée par l'Europe et l'état : dès lors que ces aides iront vers les modèles plus résilients pour l'environnement, alors ces emplois seront menacés.

Enfin, l'argumentaire des porteurs de projet, « nous voulons que tous les types d'exploitation, bio, non bio, intensif ou non » avancé lors de la présentation publique n'est pas recevable : un projet comme cela n'a rien à voir avec la liberté d'agir, il impacte au-delà des murs de l'exploitation, avec des conséquences écologiques, économiques et sociales que les générations futures devront gérer... Il s'agit là d'un manque de prise de responsabilité, et d'un manque de solidarité intra-générationnelle.

En conséquence de ces différents éléments relevés, je vous exprime mon désaccord à ce projet, et je vous demande d'émettre un avis défavorable.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous accorderez à cette réponse,

Très cordialement,

Julie Dechancé, 24 ans

21 rue Georges Bizet, Pontivy